

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

CAFERUIS - NIVEAU 6



VAE

Accessible par la Validation des Acquis
de l'Expérience

LE MÉTIER

Cadre de direction, le titulaire du CAFERUIS occupe un rôle clé pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers : enfants, adolescents, adultes qui sont en situation de handicap, de dépendance ; mais aussi, auprès de personnes en difficulté sociale, économique, familiale. Il est garant du respect de leurs droits et favorise une réflexion éthique au sein de son unité de travail.

Adjoint de l'équipe de direction ou responsable d'unité, il assure l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Il pilote l'action dans le respect du projet et des missions de l'institution.

OBJECTIFS

La formation permet d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- conception et conduite de projets d'unité ou de service ;
- évaluation et développement de la qualité ;
- expertise technique ;
- management d'équipe ;
- organisation du travail,
- gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service ;
- communication et gestion de partenariats)

PRÉ-REQUIS/CONDITIONS D'ACCÈS

Diplôme, expérience : le candidat qui souhaite intégrer cette formation doit soit :

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 5 (anciennement niveau III), délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles;
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 6 (anciennement niveau II);
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau 5 (anciennement niveau III) figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle. Aucune expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés au 3. occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire;
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 5 (anciennement niveau III) et de trois ans d'expérience professionnelle dont six mois dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du sec-

DURÉE

La formation se déroule sur
18 à 22 mois. Elle comprend :

- » 400 h de formation théorique
- » 420 h de formation pratique

PÉRIODE

mars n à février n+2

DATES

Nous contacter ou consulter le calendrier de la formation sur notre site :

www.eseis-afris.eu/caferuis

LIEU

ESEIS - Site de Strasbourg

3 rue Sédillot

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 21 19 90

strasbourg@eseis-afris.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

CODES

- CPF :
239669
- RNCP :
2514



TAUX :

- De réussite : 86% en 2022
- D'abandon : 13% en 2022
- De satisfaction : 86% en 2021

COÛTS

- Frais de sélection oral :
150€
- Droits d'inscription : 170€
- Coût de la formation :
8 400€

Financement de la formation, par :

- » la voie de la formation professionnelle : sur devis
- » le Compte Personnel de Formation (CPF)
- » le CPF de transition
- » un financement personnel : nous consulter

CONTACTS

Responsable :
Pascale RICHARME
pascale.richarme@eseis-afris.eu

Assistante pédagogique :
Farida OUALI
Tél. : 03 88 21 12 77
farida.ouali@eseis-afris.eu

teur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats fournissent des attestations de leur(s) employeur(s) justifiant de fonctions et/ou missions exercées permettant de valider les expériences professionnelles d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel);

- Justifier d'un diplôme de niveau 4 (anciennement niveau IV), délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico- sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles;
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger : fournir une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un centre habilité à cet effet.

Sélection/épreuve d'admission : l'accès à la formation est conditionné par une sélection des candidatures sur dossier et un entretien.

CONTENU

- UF1 : Conception et conduite de projet
- UF2 : Expertise technique
- UF3 : Management d'équipe et communication
- UF4 : Gestion administrative et budgétaire

Formation modulaire possible : suivre une ou plusieurs UF séparément – nous contacter.

Consulter le programme détaillé sur notre site : www.eseis-afris.eu/caferuis

ALLÈGEMENTS/DISPENSES

Allègement possible pour les titulaires d'un diplôme inscrit au CASF de niveau 6 (ES/ASS/EJE/ETS/CESF) de 210 h de stage pratique.

CERTIFICATION

La formation est sanctionnée par des certifications et un mémoire lié aux quatre Unités de Formation :

- présentation d'un dossier technique en rapport avec l'activité professionnelle ou le lieu de stage ;
- épreuve orale d'étude de situation portant sur le management d'équipe ;
- épreuve écrite d'étude de cas portant sur la gestion administrative et budgétaire ;
- rédaction et soutenance d'un mémoire relatif à la conception et à la conduite de projets.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Les résultats obtenus sont portés au livret de formation du candidat.